

## Renouvellement du partenariat national entre DomusVi et l'INRS sur la prévention des risques professionnels en EHPAD

5 ans après la signature d'une première convention en 2016, l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) et le Groupe DomusVi renouvellent leur engagement en faveur de la santé et de la sécurité au travail en signant une nouvelle convention de partenariat. Préserver la santé des aidants et des soignants exposés à de nombreux risques professionnels (troubles musculosquelettiques, chutes, risques psychosociaux...) est un enjeu de société, notamment face au vieillissement de la population.

Ce partenariat permettra :

- D'optimiser le déploiement de la démarche « Accompagner la mobilité » envers ses résidents et clients, laquelle se traduit concrètement par le programme de Formation « Soins d'autonomie » ; un programme pédagogique propre à DomusVi
- De contribuer à l'amélioration de l'environnement et des outils de travail (logiciels de soins, aides techniques, conception/rénovation des établissements)
- D'évaluer l'impact de la crise sanitaire Covid-19 sur les équipes et construire un dispositif pérenne d'accompagnement approprié.

### Service de Presse

Tél. : + 33 (0)1 57 32 53 00

[press@domusvi.com](mailto:press@domusvi.com)



© Copyright : Fabrice Dimier - INRS 2021

Les actions de prévention déjà engagées au sein des établissements DomusVi ont vocation enfin à alimenter les travaux du comité de pilotage et les activités de recherche en cours sur les conditions de travail en EHPAD conduites par les équipes de l'INRS.

DomusVi renforce ainsi **son engagement dans la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail de ses salariés**, et s'inscrit dans une démarche partenariale de long terme avec les pouvoirs publics.

**Céline Fabre, Directrice des ressources humaines de DomusVi France** affirme : « Nos managers attendent de nous que nous leur proposons des solutions clés en main, adaptées à leurs enjeux en matière de qualité de prise en charge de nos clients et de nos résidents et de prévention des risques professionnels pour nos collaborateurs. Je me réjouis naturellement du renouvellement de cette convention avec l'INRS. Ce partenariat va nous permettre de renforcer nos actions et en particulier notre programme *Accompagner la mobilité* ».

« Alors que 3 millions de personnes travaillent dans les secteurs de l'aide et du soin à la personne, le nombre d'accidents et de troubles musculosquelettiques notamment dus au portage de personnes ne cesse d'augmenter. Notre objectif commun à travers cette convention avec le groupe DomusVi, est de déployer la démarche « *Accompagner la mobilité* » dite ALM, qui intègre la prévention au cœur même des pratiques de soin, en abordant de manière innovante l'assistance aux personnes dans leurs déplacements. » précise **Stéphane Pimbert, Directeur général de l'INRS**.

**A propos de l'INRS** : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité Sociale Accidents du travail / Risques professionnels.

#### **DomusVi en bref**

DomusVi est l'un des principaux acteurs du bien-être des personnes âgées dans le monde, présent dans 8 pays en Espagne, en France, au Portugal, en Irlande et aux Pays-Bas ainsi qu'au Chili, Uruguay et Colombie.

Avec plus de 400 résidences médicalisées, plus de 20 résidences seniors, plus de 30 hôpitaux psychiatriques et centres dédiés et 60 agences d'aide et de soins à domicile,

DomusVi propose une offre complète de services, en préservant les liens humains et les activités sociales, à plus de 55 000 résidents et clients en Europe et en Amérique Latine, en toute confiance. DomusVi fédère plus de 35 000 collaborateurs au service de la qualité et de la satisfaction de ses résidents et clients à travers le monde.

En savoir plus sur :  
[www.domusvi.com](http://www.domusvi.com)

Et suivez-nous sur :



**Contact Presse INRS** :  
Marie-Eva PLANCHARD  
01 40 44 14 40  
[marieeva.planchard@inrs.fr](mailto:marieeva.planchard@inrs.fr)

**Contact Presse DomusVi** :  
Ludovic BOURSIN  
01 57 32 53 00  
[press@domusvi.com](mailto:press@domusvi.com)